



**PLAN DE RESILIENCE  
ECONOMIQUE ET SOCIAL :  
AVEC LA  
GESTION DU  
RISQUE CLIENT**

## DES CHIFFRES PRÉOCCUPANTS

AUJOURD'HUI

# 25%

DES DÉFAILLANCES SONT DUS À DES RETARDS OU À DES DÉFAUTS DE PAIEMENT

# 80%

DES ENTREPRISES AYANT PERDU LEURS DONNÉES INFORMATIQUES SUITE À UNE CYBERATTAQUE FONT FAILLITE DANS LES 12 MOIS

# 80%

DU RISQUE D'ENTREPRISE EST IMMATÉRIEL

# 75%

DES PROCÉDURES COLLECTIVES SE CONCLUENT DIRECTEMENT PAR UNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le crédit inter-entreprises représente

# 8000

## MILLIARDS D'EUROS

C'est malheureusement la première source « gratuite » de financement des entreprises, **trois fois supérieure** au crédit bancaire de trésorerie

# 56

MILLIARDS D'EUROS  
montant total du passage en pertes pour  
**CRÉANCES IMPAYÉES**

# 130

MILLIARDS D'EUROS  
montant du **stock de NPL**  
(prêts non performants) détenus par les banques françaises

En cas d'impayé, près de

# 9/10

## ENTREPRISES DÉBITRICES

et plus de 8 particuliers débiteurs sur 10 sont en réalité **solvables**

“ Notre fédération est une véritable vigie pour apprécier le principal risque qui pèse sur les entreprises comme sur l'ensemble des débiteurs dans ce contexte exceptionnel, à savoir le risque de défaut de paiement et celui de défaillance d'entreprises. ”



Charles BATTISTA,  
Président de la FIGEC

# NOS MÉTIERS SONT VITAUX POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Ces sociétés collectent, analysent, fiabilisent, rendent exploitables les données issues de multiples sources : publiques, économiques et financières, privées... et délivrent aux différents acteurs économiques (entreprises de toutes tailles, banques, assurances, administrations, collectivités...) des solutions d'information à valeur ajoutée pour prendre des décisions éclairées de crédit. Elles sécurisent le crédit inter-entreprises : crédit que les entreprises s'accordent entre elles par le biais des délais de paiement consentis, représentant près de 30 % du PIB. C'est une source de financement importante pour les entreprises mais non sans risque pour les fournisseurs. Raison pour laquelle il est nécessaire et légitime pour eux de savoir avec qui ils contractent.

Ces sociétés exercent une activité de recouvrement sur les particuliers et les entreprises pour le compte de tous les acteurs de l'économie, pour tous les secteurs d'activité (fournisseurs de biens et services divers, fournisseurs d'énergie, de téléphonie, transporteurs, banques et établissements financiers, assureurs...), pour le compte de grandes entreprises, mais également de structures beaucoup moins importantes telles que TPE, PME et ETI.

Certaines de ces sociétés se sont spécialisées dans l'acquisition de portefeuilles de créances cédées le plus souvent par des établissements financiers et en assurent ensuite le recouvrement pour leur propre compte.

INFORMATION  
D'ENTREPRISE,  
DE SOLVABILITÉ ET  
DE PRÉVENTION DE  
DÉFAILLANCE

MÉDIATION FINANCIÈRE  
- RECOUVREMENT  
ET ACQUISITION DE  
CRÉANCES

ENQUÊTE CIVILE

Ces sociétés fournissent une offre de service qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution d'un contrat et qui permet à leurs clients institutionnels de localiser soit leurs débiteurs disparus, soit leurs propres clients et d'étudier leur environnement économique. Cette activité de recherche s'ouvre aussi à des besoins comme la déshérence dans le cadre des contrats d'assurance vie individuels ou collectifs, les comptes bancaires inactifs ou encore au niveau des contrats de retraite supplémentaire en régularisant notamment les situations de PND (Plis Non Distribuables) et en déterminant les bénéficiaires au contrat.

Ces entreprises, les dirigeants et leurs enquêteurs évoluent dans un environnement strictement réglementé et doivent disposer d'une autorisation préalable d'exercer délivrée par le CNAPS.

## UNE VÉRITABLE CAPACITÉ DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Dans les mois qui viennent, les reports de crédit accordés par les banques devront être remboursés, les moratoires sur les charges sociales vont tomber et les avances de trésorerie (PGE) arriveront à échéance. Sans une amélioration structurelle globale et durable de leur bas de bilan (poste clients et position cash), les entreprises ne pourront pas faire face à ces échéances. Elles auront beaucoup de mal à résister à l'impact des tensions mondiales et ne pourront pas financer leur besoin en fonds de roulement. Dans ce contexte, nos sociétés de médiation financière ont une véritable capacité de relance de l'économie.

“ Les sociétés d'information d'entreprise disposent des données financières de toutes les entreprises, associations et organisations. Avec une réglementation spécifique, elles ont un accès « réservé » à tous les comptes des entreprises, y compris celles ayant opté pour l'option de confidentialité de leurs comptes. ”



**Sébastien BOUCHINDHOMME,**  
Délégué général de la FIGEC





La gestion du risque client représente un enjeu majeur en entreprise. En effet, votre client ou fournisseur, solvable avant la crise sanitaire, est peut-être en grande difficulté financière aujourd'hui.



## LES « INDISPENSABLES » POUR LA RELANCE

### Simplifier la vie des entreprises pour fluidifier l'économie

Des mesures concrètes de simplification et de dématérialisation des processus et des organisations des entreprises doivent être proposées, intégrant une dimension de service public numérique, favorisant les démarches en ligne, limitant les déplacements dans les administrations publiques, tout en maintenant un lien personnalisé avec chaque acteur économique.

En outre, le recouvrement des créances publiques (prestations de service public, amendes,...) doit être ouvert aux sociétés de médiation financière de la FIGEC afin de privilégier la voie amiable. Cette mesure permettrait à l'État, aux collectivités, aux établissements publics... de contenir leurs frais et d'améliorer le taux de recouvrement, au service de l'économie française.

### Favoriser la transparence de l'économie

Pour que les transactions interentreprises fonctionnent correctement des relations de confiance entre fournisseurs et acheteurs sont indispensables et doivent être confortées par la diffusion d'informations permettant d'identifier parfaitement les risques potentiels.

L'information est la clé du montant du crédit commercial accordé, son absence conduit au rationnement du crédit. Un des moyens d'accroître la confiance du fournisseur envers son client est la transmission d'informations, cette transparence est le gage de santé financière de l'entreprise afin d'obtenir des conditions de paiement avantageuses.

Ainsi, à l'instar des protocoles mis en place par les entreprises de la FIGEC avec la Banque de France, l'accès à des informations précises pourrait libérer la relance des entreprises françaises (accès au fichier de défichage bancaire et aux registres d'emprunteurs des établissements de crédit, possibilité de réquisition d'actes d'Etat civil,...).

La Fédération Nationale de l'Information d'Entreprise, de la Gestion des Créances et de l'Enquête Civile est l'Organisation Professionnelle qui rassemble les entreprises - start-up, PME, ETI, filiales de banques, grands groupes - de la gestion du risque client, au service de l'économie française. Nos entreprises œuvrent au quotidien pour sécuriser les 800 milliards d'euros de crédit interentreprises, diminuer les 56 milliards d'euros de perte pour créances impayées et préserver les 300 000 emplois menacés chaque année, hors période de crise !

## SOUTENIR LA RELANCE EN S'APPUYANT SUR NOTRE ÉCOSYSTÈME

### AGIR SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT ET LE RISQUE DE DÉFAILLANCE



La FIGEC co-organise les « Assises des délais de paiement », un rendez-vous professionnel et fédérateur, valorisant les efforts des entreprises vertueuses et les meilleures pratiques.

[www.delais-paiement.fr](http://www.delais-paiement.fr)

### AGIR SUR LES RISQUES IMMATÉRIELS



La FIGEC soutient le think tank «Place Escange», lieu d'échanges entre acteurs publics et privés, qui analyse et répond aux thématiques relevant du risque immatériel en entreprise.

[www.place-escange.fr](http://www.place-escange.fr)

### AGIR SUR LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES



La FIGEC a co-créé l'association « Entreprises Responsables + » pour faciliter le développement du label « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » de la Médiation des entreprises et promouvoir la Responsabilité Sociétale des Entreprises et l'éthique dans les relations.

[www.erplus.fr](http://www.erplus.fr)



[www.figec.com](http://www.figec.com)

[@FigecFrance](https://twitter.com/FigecFrance)

[FIGEC - The voice of customer risk management in France](https://www.linkedin.com/company/figec)

Contact : [sbouchindhomme@figec.com](mailto:sbouchindhomme@figec.com)